SCOLARITÉ DES ETUDES MÉDICALES
Responsable de la scolarité du 3ème cycle de médecine générale
Anne-Marie Forgeas
Tel : 01 49 81 37 21
Gestionnaire des thèses de médecine générale
Sylvie Viallefond-Coupry
Tel. 01 49 81 44 71
Courriel : theses.medecine.generale@u-pec.fr

Département Universitaire de Recherche et d'Enseignement en Médecine Générale (DUERMG)
Pr Vincent Renard
Coordonnateur
Pr Jacques Cittée
Responsable de la gestion de l'encadrement des thèses
Courriel : jacques.cittee@u-pec.fr, jccittee@gmail.com

GUIDE DU THESARD
LA THESE DE L'ETUDIANT EN MEDECINE GENERALE

REGLES ET RECOMMANDATIONS DE PREPARATION ET DE REDACTION DE LA THESE

Département Universitaire d'Enseignement et de Recherche en Médecine Générale de l'UPEC
Scolarité du 3ème cycle des études médicales
Secrétariat des thèses de médecine générale

Horaires du bureau
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
De 9h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30

8, Rue du Général Sarrail – 94000 Créteil Cedex

Site du Département de Médecine Générale :
Site des Bibliothèques de l'UPEC : https://lc.cx/4Cvt

TOUT NON RESPECT DES REGLES IDENTIFIEES DANS CE DOCUMENT POURRA AVOIR COMME CONSEQUENCE LE REFUS DE LA SOUTENANCE DE LA THESE

Edition Novembre 2016

REGLES A APPLIQUER PAR LE THESARD (AVEC L'AIDE DE SON DIRECTEUR DE THESE)

Vous vous préparez à soutenir une thèse en vue d'un doctorat en médecine.

Elle concrétise un travail de documentation, de recueil et d'analyse de données et de rédaction.

Pour la communauté universitaire c'est une contribution scientifique qui permet d'obtenir le diplôme de docteur en médecine.

La validation académique de ce travail est donc indispensable tant sur le fond que sur la forme.

L'objectif de ce livret est de vous informer sur les principes et les modalités de présentation à respecter scrupuleusement lors de la rédaction de votre thèse, puis de vous guider lors de son dépôt.

Vous pouvez soutenir votre thèse dès le 4ème semestre, sous réserve de validation des 3 premiers semestres, après avoir acquitté vos droits d'inscription.

Selon les exigences universitaires actuelles et compte tenu de vos différentes activités,

PREVOIR AU MINIMUM 12 MOIS
pour réaliser votre thèse dans des conditions acceptables,
de la rédaction de la fiche de projet de thèse à la soutenance.

Une inscription universitaire en THESE et DES est obligatoire l'année de la présentation des travaux de thèse

La THESE non reliée devra au minimum avoir été validée en relecture pour être autorisé à déposer le mémoire en relecture

AU THESARD

Cher Etudiant et futur Collègue,

Vous allez préparer votre thèse d'exercice dans le cadre du DES de Médecine Générale. Ce travail spécifique s'intègre dans le programme du DES, incluant les stages pratiques, les enseignements facultaires, la production de traces d'apprentissage inscrites dans votre journal de bord et un travail de synthèse sur votre parcours de développement de vos compétences de spécialiste en médecine générale. Ce dernier travail sera intégré dans votre mémoire professionnel de DES.

Dans cette logique, la soutenance de la thèse précède donc celle de votre mémoire professionnel.

Dans le champ des soins primaires couvert par les sciences biomédicales et les sciences sociales et humaines, il importe que vous, futur médecin généraliste, sachiez comment ces sciences formulent et valident leurs théories, quelles sont leurs méthodes et dans quels cadres, quelles structures, quels réseaux de communication leur savoir s'élabore et se diffuse.

Ce que vous, futur praticien, avez le plus à apprendre, au contact de la recherche, relève du regard, des questions qu'elle se pose, des connaissances qu'elle produit mais aussi des méthodes et des techniques qui permettent leur élaboration.

L'objectif pédagogique de votre travail de thèse est de vous donner un minimum d'habitus scientifique, de rigueur méthodologique dans la mobilisation des concepts et théories et dans l'élaboration et la vérification des hypothèses.

Ce travail devrait contribuer à faire de vous un « consommateur » averti et critique de la production des sciences biomédicales et humaines, voire même de vous inciter à en devenir l'un des acteurs ou des partenaires ...

Nous sommes convaincus que cette initiation à la pratique d'une démarche scientifique vous aidera à contribuer au renforcement des bases scientifiques de notre jeune discipline.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à votre intention un certain nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de votre thèse. Ces recommandations validées par le conseil de notre faculté ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité de votre travail.

Une cellule méthodologique de thèse fonctionne au sein du département. Elle est à votre disposition et celle de votre directeur de thèse mais elle n'a pas vocation à se substituer à ce dernier. Elle vérifie aussi que les procédures et recommandations édictées sont bien respectées.

Dans ce fascicule vous trouverez donc les informations nécessaires à la préparation et à la réalisation de votre thèse au sein de notre faculté.

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous apporterez à sa lecture et vous prions de croire, Cher Etudiant et futur Collègue, à nos sentiments les plus dévoués.

Pr Vincent RENARD
Coordonnateur du Département de Médecine Générale

Pr Jacques Cittée
Responsable de l'encadrement des thèses

AU DIRECTEUR DE THESE

Cher Collègue,

Vous avez accepté de diriger la thèse d'exercice d'un interne en cours de DES de médecine générale. Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à cette spécialité et pour l'aide que vous allez fournir à notre jeune confrère et, à travers lui, à tout le département de médecine générale.

Ce travail spécifique s'intègre dans le programme du DES, incluant les stages pratiques, les enseignements facultaires, la production de traces d'apprentissage inscrites dans un journal de bord et un travail de synthèse critique sur le parcours de développement des compétences de spécialiste en médecine générale. Ce dernier travail sera intégré par votre thésard dans son mémoire professionnel de DES. Dans cette logique, la soutenance de la thèse précède donc celle du mémoire professionnel de DES.

Dans le champ des soins primaires couvert par les sciences biomédicales et les sciences sociales et humaines, il importe que les futurs médecins généralistes sachent comment ces sciences formulent et valident leurs théories, quelles sont leurs méthodes et dans quels cadres, quelles structures, quels réseaux de communication leur savoir s'élabore et se diffuse.

Ce que ces futurs praticiens ont le plus à apprendre, au contact de la recherche, relève du regard, des questions qu'elle se pose, des connaissances qu'elle produit mais aussi des méthodes et des techniques qui permettent leur élaboration.

L'objectif pédagogique de ce travail de thèse est de vous donner un minimum d'habitus scientifique, de rigueur méthodologique dans la mobilisation des concepts et théories et dans l'élaboration et la vérification des hypothèses.

Ce travail devrait contribuer à faire de nos futurs médecins généralistes des « consommateurs » avertis et critiques de la production des sciences biomédicales et humaines, voire même d'en faire des acteurs ou des partenaires ...

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à l'intention de nos internes un certain nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de leur thèse. Ces recommandations validées par le conseil de notre faculté ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité des travaux.

Une cellule de thèse fonctionne au sein du département. Elle est à la disposition des internes mais n'a pas vocation à se substituer au directeur de thèse. Elle vérifie aussi que les procédures et recommandations édictées sont bien respectées.

Dans ce fascicule vous trouverez donc les informations nécessaires à la réalisation et la direction des thèses de médecine générale dans notre faculté

Nous vous remercions encore pour l'aide que vous nous apportez et vous prions de croire, Cher Collègue, à nos sentiments les plus dévoués.

Pr Vincent RENARD
Coordonnateur du Département de Médecine Générale

Pr Jacques Cittée
Responsable de l'encadrement des thèses

Ont contribué à l'élaboration et la mise à jour de ce guide :

La cellule méthodologique de thèse et son secrétariat :

- **Florence ADELINE (MCA-MG),**
- **Sophie BROSSIER (MCA-MG),**
- **Samuel CHARTIER (MCA-MG),**
- **Jacques CITTEE (PA-MG),**
- **Laurence COMPAGNON (PU-MG),**
- **Sébastien DAWIDOWICZ (Chef de Clinique-MG),**
- **Christian DUMAY (MCA-MG),**
- **Emilie FERRAT (MCU-MG),**
- **Anne-Marie FORGEAS (Responsable administrative)**
- **Bruno HOUSSET (PU-PH, pneumologue),**
- **Julien LE BRETON (MCU-MG),**
- **Matthieu LUSTMAN (MG, Sociologue, chargé d'enseignement),**
- **Emmanuelle OREAL (MG, chargée d'enseignement)**
- **Roberto POMA (MCU-HDR, Philosophie/Histoire de la médecine),**
- **Vincent RENARD (PU-MG),**
- **Anas TAHA (Assistant Spécialiste-MG),**
- **Sylvie VIALLEFOND-COUPRY (Secrétaire pédagogique)**
- **Jonathan YANA (Chef de Clinique-MG)**
- **Emilie ZARD (Chef de Clinique-MG)**

La bibliothèque universitaire :

- **Florence PICHON**
- Responsable du dépôt des thèses d'exercice
- **Julie CURIEN**
  Responsable des formations à la recherche documentaire

… **et tous les étudiants et leurs directeurs de thèse par leurs questions, remarques et suggestions** …

… nous les en remercions très chaleureusement !

AVERTISSEMENT

ATTENTION AU DELAI POUR SOUTENIR VOTRE THESE

Décret n°2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à l'organisation du troisième cycle des études médicales
Modifié par Décret n°2010-700 du 25 juin 2010 - art. 1
Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

(Extrait du site Légifrance)

Article 20 (abrogé au 21 août 2013) En savoir plus sur cet article...

Modifié par Décret n°2010-700 du 25 juin 2010 - art. 1
Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités des disciplines médicales titulaire et composé d'au moins quatre membres dont trois enseignants titulaires des disciplines médicales désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale concernée. La soutenance de cette thèse peut intervenir, au plus tôt, dès la validation du troisième semestre de formation et, au plus tard, trois années après l'obtention du diplôme d'études spécialisées en France ou du titre sanctionnant la formation médicale spécialisée mentionnés à l'article 25 de la directive 2005 / 36 / CE susmentionnée et obtenu dans l'un des Etats mentionnés à l'article 1er. Si la thèse n'a pu être soutenue dans les délais impartis, des dérogations dûment justifiées peuvent être accordées par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale.
A titre dérogatoire, les titulaires d'un diplôme d'études spécialisées, obtenu conformément aux dispositions du décret du 25 janvier 1990 susvisé, qui remplissent les conditions pour s'inscrire en troisième cycle des études médicales, peuvent soutenir leur thèse dès leur inscription dans ce cycle.

Section II : Obtention du diplôme d'Etat de docteur en médecine.

Article 21 (abrogé au 21 août 2013) En savoir plus sur cet article...

Modifié par Décret n°2010-700 du 25 juin 2010 - art. 1
Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le diplôme d'Etat de docteur en médecine ne peut être délivré qu'aux candidats ayant à la fois soutenu avec succès leur thèse et obtenu le diplôme d'études spécialisées mentionné à l'article 22 du présent décret, délivré par les universités habilitées à cet effet.
Les ressortissants d'un des Etats mentionnés à l'article 1er du présent décret, ayant validé en France le deuxième cycle des études médicales et inscrits dans un de ces Etats dans une formation médicale spécialisée mentionnée à l'article 25 de la directive 2005 / 36 / CE peuvent se voir délivrer le diplôme d'Etat de docteur en médecine après avoir soutenu avec succès leur thèse, dans les conditions prévues aux premier et deuxième alinéas de l'article 21 du présent décret et obtenu le titre de médecin spécialiste mentionné à l'article 26 de cette même directive.

SOMMAIRE

GUIDE DU THESARD LA THESE DE L'ETUDIANT EN MEDECINE GENERALE....1
Règles à appliquer par le thésard (avec l'aide de son directeur de thèse)....2
AVERTISSEMENT....6
SOMMAIRE....7
ETAPE 1 : Choix du sujet de thèse et du directeur de thèse....8
Choisir le sujet de votre thèse....8
Choisir un directeur de thèse....8
ETAPE 2 : Le sujet de thèse....10
Demande d'engagement dans la préparation d'une thèse et demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine....10
Critères de recevabilité du projet de thèse....10
Aides méthodologiques à la préparation de la thèse....12
La procédure de soumission de la fiche de projet....13
Eléments d'aide pour renseigner votre fiche de projet de thèse....14
ETAPE 3 : Relecture et validation de la thèse non reliée....18
ETAPE 4 : Procédure de dépôt de la thèse....19
La procédure de dépôt des thèses à la bibliothèque de médecine....19
1. Faire valider par la BU le bordereau de thèse d'exercice contenant les titres, résumés et mots-clés....19
2. Faire signer les exemplaires de these et la demande d'autorisation de soutenance....19
3. Prendre rdv avec la BU pour deposer vos exemplaires de these....20
(4 semaines minimum avant la soutenance)....20
Dépôt au secrétariat des thèses DUERMG....20
ETAPE 5 : Organisation de la soutenance....21
La composition du jury....21
La date et l'heure de soutenance....21
La délibération du jury....23
La délivrance d'attestations....23
Que devient la thèse après la soutenance....24
Recommandations techniques dans la rédaction de la thèse....25
La structure et la forme de la thèse....25
Matériel et méthode :....25
Résultats....26
c. Discussion....26
Recommandations rédactionnelles....27
Le papier....27
Le format et la présentation....27
La bibliographie :....29
Annexes....31

ETAPE 1 : CHOIX DU SUJET DE THÈSE ET DU DIRECTEUR DE THÈSE

Dès le début du DES de MEDECINE GENERALE, si vous souhaitez commencer la préparation de votre thèse, vous devez choisir votre **Directeur de thèse** et le sujet que vous prendrez le temps de bien choisir.

Le directeur de thèse doit vous préciser quel temps il vous allouera et sur quelle période. Le sujet doit vous plaire: n'acceptez pas un sujet imposé. Un excellent médecin peut parfois être un mauvais directeur de thèse! Vous devez évaluer votre temps disponible et le coût de votre thèse.

VERIFIER SON INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN THESE

(Inscription administrative Thèse + DES à partir de T2 et les années suivantes jusqu'à la soutenance des 2 travaux. Si la thèse est soutenue une année universitaire et le mémoire l'année suivante, l'inscription en DES est obligatoire - Contacter la scolarité du 3ème cycle du DUERMG).

CHOISIR LE SUJET DE VOTRE THÈSE

Si vous rencontrez des difficultés pour trouver un sujet de thèse, vous pouvez vous adresser au responsable de ce secteur au département de médecine générale, M. Jacques CITTEE (jccittee@gmail.com)

Vous pouvez proposer des sujets à votre directeur de thèse et lui montrer que vous avez des idées. En discutant vos propositions, vous évitez de vous voir imposé un thème qui ne vous intéresse pas: vous pouvez le refuser. Le sujet peut être clinique (médical ou chirurgical), biologique, en santé publique ou sur des thèmes économiques, professionnels, organisationnels, pédagogiques ou historiques. La forme de votre thèse sera classiquement un ouvrage imprimé mais il n'est pas interdit d'être innovant dans le cadre des règles générales établies.

Vous avez la possibilité de consulter sur internet la banque nationale des thèses en allant sur le site du catalogue national du SUDOC : http://www.sudoc.abes.fr/.
Vous y trouverez des thèses, mémoires et autres documents ayant trait au thème que vous envisagez d'explorer.

Votre sujet doit être pertinent, nouveau, éthique et surtout faisable. Vous disposez d'un temps contraint et de finances limitées. Il ne faut pas vous engager dans des travaux qui seraient trop longs ou trop chers.

CHOISIR UN DIRECTEUR DE THÈSE

Le choix de votre directeur de thèse est primordial. Vous devez avoir confiance en lui et il doit vous consacrer du temps pour vous guider. Votre choix se fera vers un enseignant ou un chercheur ou un praticien qui a des liens avec la médecine générale ou les soins primaires de santé. Vous pouvez avoir une idée, un objectif et rechercher l'enseignant, le chercheur ou le praticien qui sera intéressé.
Le choix du directeur de thèse s'effectue selon les critères de base suivants :

- **une compétence** dans le domaine du projet envisagé;
- **des compétences méthodologiques minimales** compte tenu du projet envisagé;
- **une disponibilité prévue** tout au long du travail. Le paramètre disponibilité doit être clairement discuté dès le premier entretien.

Vous devez prévoir les moyens de communication et proposer d'utiliser le courrier électronique, vous échangerez facilement des dossiers joints et vous aurez des avis rapides, même si votre directeur est loin.

Le directeur doit vous aider pour la recherche de la documentation; il doit vous conseiller sur les méthodes de collecte et d'analyse des données.

Vous devez discuter des ressources matérielles, humaines et financières pour vous accompagner pendant votre thèse. Vous devez bien vous entendre avec votre directeur sur l'objet de votre thèse: il s'agit d'un travail **original** destiné à répondre à une question scientifique en appliquant des méthodes de recherches validées.

Si votre directeur voit en vous une opportunité de terminer un « chantier » mal engagé, nous vous conseillons de réfléchir. Si votre directeur veut une compilation mal faite de dossiers anciens pour illustrer une opinion déjà faite, n'hésitez pas à contacter le département de médecine générale pour avoir un avis.
Par ailleurs, la disponibilité du directeur est un point crucial. Vous devez vous assurer de son engagement le plus tôt possible.

Le choix du directeur de thèse est votre choix. Vous pouvez en solliciter plusieurs avant de choisir. Nous vous conseillons de vous renseigner dans votre faculté et de rencontrer des thésards qui ont travaillé avec votre futur directeur de thèse. Connaître les habitudes de votre directeur de thèse facilitera votre travail: s'il est plus disponible à certaines heures ou certains jours de la semaine, vous devez le savoir.

Dans le cadre d'une soutenance de thèse dans une autre faculté, vous devez obligatoirement choisir un président de thèse (Professeur titulaire des Universités) qui doit être rattaché à la faculté de médecine de soutenance. Mais toutes les formalités administratives et pédagogiques de validation doivent s'effectuer à la Faculté de Médecine de CRETEIL. Seule la date de dépôt des exemplaires de thèse dépend de la faculté d'accueil.

Une fois que le directeur et le sujet de thèse ont été choisis, vous pouvez passer à la 2ème étape pour les formalités à appliquer.

ETAPE 2 : LE SUJET DE THESE

DEMANDE D'ENGAGEMENT DANS LA PRÉPARATION D'UNE THÈSE ET DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER UNE THÈSE DE DOCTORAT EN MÉDECINE

Dès qu'un **sujet** de thèse a été choisi, **et ce avant que la thèse soit en cours de rédaction**, vous faites remplir par votre Directeur de thèse (pour une soutenance à Créteil) ou votre Président de thèse (pour une soutenance dans une autre faculté), le **"Formulaire d'engagement dans la préparation d'une thèse"** (**annexes 1 ou 1a),** la **"Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine (annexes 2 ou 2a),** ainsi que la **"Fiche de projet de thèse en médecine générale"** que vous devrez impérativement remplir sur une seule page, en respectant la chronologie du modèle **(annexe 3). Vous pouvez télécharger cette fiche sur le site de de la bibliothèque universitaire de la faculté de médecine de l'UPEC** rubrique « thèse de médecine générale ». https://lc.cx/4Cvt

Un **sujet de thèse peut correspondre à une partie (sous-projet) d'un travail collectif de plusieurs étudiants (projet collaboratif)**, mais pour être recevable doit avoir une unité et une cohérence interne et externe permettant un exposé et un manuscrit clairement individualisables des autres sous-projets.

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DU PROJET DE THÈSE

Le sujet de thèse doit impérativement :

- **Etre un travail de recherche ou de recherche-action** ou ayant trait à l'évolution des idées en médecine mais en aucun cas ne peut être une recherche dans une discipline non directement affine à la médecine qui n'apporterait pas de données nouvelles dans le champ scientifique de la santé.
- **Avoir un rapport avec la pratique en médecine générale ambulatoire et les soins de premiers recours (soins primaires)** c'est-à-dire tenant compte de la prévalence des problèmes de santé, des situations exemplaires, des tâches, fonctions et missions d'un médecin généraliste. En cas de doute vous pouvez vous référer au programme du DES déposé à la scolarité.

En cas de doute, l'étudiant et son directeur de thèse sont invités - avant toute réalisation - à consulter **M. Jacques CITTEE** (jccittee@gmail.com - 06.80.84.11.12)

Toutes les approches scientifiques sont possibles à condition que les méthodes utilisées soient pertinentes et valides selon la discipline scientifique investie pour le travail (la liste suivante d'exemples est évidemment non exhaustive) :

- **Approche épidémiologique générale**, par exemple : *« Incidences et prévalences des syndromes grippaux en 2016 en Val-de-Marne »*
- **Approche épidémiologique clinique**, par exemple : *« Sensibilité et spécificité du « test de la grippe aviaire » en soins de premiers recours »*
- **Approche clinique diagnostique**, par exemple : *« Démarche diagnostique face à un syndrome grippal en soins de premiers recours »*
- **Approche clinique thérapeutique**, par exemple : *« Démarche thérapeutique face à un syndrome grippal en soins de premiers recours »*
- **Approche en politique publique (santé publique)**, par exemple : *« Efficacité et efficience des politiques vaccinales contre la grippe en soins primaires dans l'Union Européenne au cours des 5 dernières années »*

- **Approche historique**, par exemple : *« Les politiques vaccinales contre la grippe en France de 1980 à 2000 »*
- **Approche épistémologique**, par exemple : *« A propos du concept de « syndrome grippal » : la place de l'incertitude étiologique dans la nosologie médicale »*
- **Approche éthique**, par exemple : *« La vaccination contre la grippe doit-elle être obligatoire chez les sujets à risque ? Liberté individuelle et contrainte collective en santé »*
- **Approche sociologique**, par exemple : *« Les perceptions du risque grippal dans les populations du Val de Marne »*
- **Approche anthropologique**, par exemple : *« Croyances et perceptions sur les affections des voies respiratoires dans la population rurale du Limousin »*
- **Approche psychologique**, par exemple : *« Place de la prévention dans la relation médecin-patient en médecine générale : l'exemple de la prévention vaccinale »*
- *Etc...*

Sont aussi autorisés :

- **Les approches pédagogiques, de même que les évaluations des pratiques,**
- **Des travaux sur l'organisation et la gestion des soins, d'ingénierie médicale** (création de réseaux, maisons médicales, nouveau système de distribution des soins, etc.)

Par ailleurs :

- **Sont refusées les thèses traitant de problèmes très spécialisés et hors champ des soins de premiers recours**, comme par exemple *« Le canal atrio ventriculaire chez le trisomique 21. A propos de deux cas, revue de la littérature ».*
- **Les études de séries de cas ne sont acceptables qu'à la condition stricte que la question de recherche soit clairement définie et pertinente, la méthode choisie pleinement justifiée et que le travail ne se résume pas à faire simplement une revue de la littérature non structurée à propos d'un cas ou de quelques cas**. Par exemple, l'étude de séries de cas de patients présentant une pathologie donnée afin d'interroger une pratique de soins, littérature à l'appui et en l'absence de données d'un fort niveau de preuve reste tout à fait acceptable.
- **Les synthèses bibliographiques méthodologiquement structurées (par exemple une méta-analyse) sont admises pour les questions restant encore débattues** avec des données de la littérature présentant un niveau de preuve faible ou incertain ou comme **travaux préparatoires à un projet de recherche du département de médecine générale**.

En ce qui concerne **les travaux en rapport avec les urgences hospitalières**, le département de médecine générale préconise que deux thèmes principaux soient en priorité explorés :

- les consultations directes de premier recours (sans passage par un médecin référent), en particulier les motifs et causes de ces consultations non régulées,

- les problématiques liées aux coopérations entre la médecine de ville et l'hôpital (filières et réseaux de soins)

UNE CLASSIFICATION DES METHODES ET APPROCHES D'ETUDE

Approche anthropologique
Approche épistémologique
Approche éthique
Approche historique
Approche médico-économique
Approche organisationnelle (Organisation et Gestion de la Santé)
Approche pédagogique et Analyse des pratiques
Approche politique
Approche psychologique
Approche psycho-sociale
Approche sociologique
Clinimétrie (évaluation statistique et métrologique des performances cliniques)
Enquête quantitative prospective
Enquête quantitative rétrospective
Enquête quantitative transversale
Enquête semi-quantitative ou qualitative
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif non randomisé
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en double aveugle
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en simple aveugle
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé ouvert
Essai thérapeutique ou interventionnel non comparatif
Etude épidémiologique analytique (Cas-Témoins)
Etude épidémiologique analytique (Cohorte)
Etude épidémiologique descriptive (Prospective)
Etude épidémiologique descriptive (Rétrospective)
Etude épidémiologique descriptive (Transversale)
Etude métrologique
Etude qualitative documentaire
Etude qualitative observationnelle
Etude qualitative par entretiens collectifs (focus groups)
Etude qualitative par entretiens individuels
Synthèse de la littérature (méta-analyse)
Synthèse de la littérature (revue simple narrative)

AIDES MÉTHODOLOGIQUES À LA PRÉPARATION DE LA THÈSE

En cas de difficulté, le département met à votre disposition et celle de votre directeur de thèse une **consultation d'aide méthodologique** :

• La consultation **d'aide méthodologique** est placée sous la responsabilité de M. Jacques CITTEE (jccittee@gmail.com)).

Elle peut vous aider avec votre directeur de thèse sur les aspects suivants :

- Préciser et formuler la question de recherche selon les normes en vigueur et selon le type de recherche
- Choix de la méthode d'étude adaptée à la question posée
- Valider des questionnaires et des différents outils de recueil

Ce conseil est **destiné à vous indiquer les références techniques et bibliographiques nécessaires** pour :

- Estimer le nombre de sujets nécessaires si besoin et définir l'échantillon d'étude
- Valider un questionnaire ou d'autres outils de recueil de données
- Valider le mode de constitution de la base de données
- Choisir les tests statistiques pertinents
- Analyser et interpréter des données recueillies

La consultation d'aide ne pourra être assurée qu'après une première soumission à la cellule de thèse d'une fiche de projet de thèse validée par le directeur de thèse.

En aucun cas ces consultations ne peuvent :

- Remplacer le directeur de thèse
- Faire le travail à votre place, saisir et analyser les données,
- Se faire dans l'urgence sans planification raisonnable …

Un **enseignement obligatoire** est dispensé au cours des trois années de DES de médecine générale dans le cadre du module **« Recherche documentaire – Thèse »**. L'objectif général de ces séances collectives est d'initier aux méthodes d'une recherche documentaire efficiente et de réaliser un accompagnement des travaux de thèse.

Par ailleurs, **des ateliers facultatifs** sont organisés chaque année universitaire sur la recherche documentaire de références scientifiques et leur gestion à l'aide d'un outil informatique adapté (Zotero). Ils portent sur les points suivants :

- Rechercher des documents dans le cadre de la rédaction du mémoire et de la thèse (catalogue des périodiques en ligne de la bibliothèque),
- Rechercher une information médicale valide sur Internet (interrogation de bases, de sites, de catalogues spécialisés).
- Gérer les références bibliographiques de manière efficiente à l'aide d'un outil informatique adapté (Zotero). Si vous souhaitez vous inscrire merci de vous renseigner auprès du secrétariat des thèses à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr.

En complément, vous pouvez consulter la rubrique d'aide à la recherche du site internet des bibliothèques de l'UPEC : http://bibliotheque.u-pec.fr/aide-a-la-recherche/, qui comporte notamment des repères pour s'auto-former à la méthodologie de recherche documentaire. Et solliciter, le cas échéant, un rendez-vous personnalisé d'aide à la recherche documentaire via le formulaire suivant : http://urlz.fr/459U.

LA PROCÉDURE DE SOUMISSION DE LA FICHE DE PROJET

Vous devrez ensuite envoyer votre **fiche de projet de thèse** (**Annexe 3**) approuvée par votre **directeur de thèse** à la **scolarité**, par courriel à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr

Cette fiche de projet de thèse est un document Word modifiable dont la structure et le contenu sont conformes au modèle de référence (**Annexe 3**). Le nom du fichier doit respecter la convention suivante :

F.THESE.NOM DU THESARD_PRENOM DU THESARD_NOM DU DIRECTEUR DE THESE.Vx (x étant le numéro de version de la fiche de projet)
Exemple : F.THESE.DUPONT_CLAIRE_DURAND.V1

Cette fiche est destinée à être lue et évaluée par **un membre de la cellule de thèse** (délai maximum de 2 semaines).

1. Vous devez soumettre votre fiche à la gestionnaire des thèses de médecine générale à la scolarité en l'adressant par mail à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr en mettant en copie votre directeur de thèse (ce qui signifie que la fiche n'est pas recevable si l'adresse e-mail du directeur n'est pas mentionnée),

2. La scolarité transmettra immédiatement votre fiche à **un relecteur de la cellule thèse** (en mettant en copie vous et votre directeur de thèse),

3. Le relecteur vous répondra dans un délai maximum de 2 semaines (en mettant en copie la gestionnaire des thèses de médecine générale à la scolarité et votre directeur de thèse),

4. S'il y a des modifications à apporter, vous devrez répondre ou resoumettre au relecteur (en mettant en copie la gestionnaire des thèses de médecine générale à la scolarité et votre directeur de thèse,

Une fois que la fiche de projet de thèse est acceptée et que les annexes 1 (1a) et 2 (2a) sont visées et votre travail terminé vous pouvez passer à la 3ème étape.

ELÉMENTS D'AIDE POUR RENSEIGNER VOTRE FICHE DE PROJET DE THÈSE

THÈME DU PROJET : ***Ce paragraphe renseigne sur la thématique générale dans laquelle s'inscrit votre projet. Il doit être clair, concis et le plus précis possible. Choisissez avec soin les termes employés, car ces termes font référence à des champs scientifiques et documentaires qui seront mobilisés au cours de votre travail. Ceci ne préjuge pas toutefois du titre final de votre travail une fois terminé.***

Exemple : Education thérapeutique chez des patients diabétiques de type 2 ou en surpoids, suivis en ambulatoire dans les centres de santé de Ville sur Marne.

JUSTIFICATION* : ***Ce paragraphe renseigne de façon synthétique sur les éléments motivant votre démarche. Il s'agit de présenter le problème qui se pose (problématisation) et auquel vous souhaitez apporter une réponse même partielle, ce qui suppose que cette réponse n'est pas encore disponible au moment où vous vous engagez dans ce projet (caractère de nouveauté). Il doit être argumenté et doit s'appuyer sur au moins deux références bibliographiques essentielles qui attestent qu'une réflexion préalable et un minimum documentée a été menée. Les concepts clés qui sont mobilisés seront soulignés et les principaux définis a minima. Les mots clés utilisés lors de votre recherche documentaire préliminaire seront indiqués.***

Exemple : Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, **l'éducation thérapeutique du patient** (ETP) *« vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient. Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. Ceci a pour but de les aider (ainsi que leurs familles) à comprendre leur maladie et leur traitement, collaborer ensemble et assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie»* [0]. En tant qu'élément indispensable de la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques, l'ETP suscite donc un intérêt croissant de la part des professionnels de santé, des patients et des institutions. Ainsi il existe une volonté politique de faire de l'ETP l'une des priorités en matière de santé publique. En novembre 2009, la loi HPST [1] officialise pour la première fois en France l'ETP et la place au centre de la prise en charge du patient. Le rapport du Haut Comité de Santé Publique [2] de novembre 2001 met en évidence qu'un des facteurs freinant l'éducation thérapeutique de proximité sont des **référentiels** mal adaptés aux **soins de premier recours**. Il met aussi en lumière qu'un facteur favorisant l'ETP de proximité est la connaissance des attentes des patients.
Les programmes d'ETP des centres de santé de Ville sur Marne concernent une population considérée à 70% comme **socialement vulnérable** selon l'étude EPIDAURE-CDS [3]. La difficulté principale rencontrée lors de la mise en place des ateliers a été le recrutement des patients et un faible niveau de participation par la suite en pratique.
Pour comprendre les raisons de ces difficultés, il nous est paru intéressant d'explorer les **besoins** et les **attentes** des patients suivis dans les centres de santé de Ville sur Marne, notamment devant la pauvreté de la littérature sur ce point-là. En effet, il existe quelques travaux identifiants {[4], [5], [6], [7]} les besoins éducatifs des patients atteints de maladies chroniques mais peu d'études exploratoires qualitatives [8]. Nous n'avons pas retrouvé **d'étude qualitative** s'intéressant aux besoins des patients après réalisation d'ateliers d'éducation thérapeutique.

Mots-Clés : éducation thérapeutique – précarité – besoins de santé – soins primaires - recherche qualitative

OBJECTIF(S) : ***Ce paragraphe renseigne sur l'objectif principal et, éventuellement, les objectifs secondaires de votre projet. Ces objectifs doivent être très clairs, très concrets et atteignables dans le cadre du projet envisagé. Il est fortement recommandé de n'avoir qu'un seul objectif par projet.***

Exemple : L'objectif principal de l'étude est de recueillir les attentes et les besoins, pour mieux vivre avec leur maladie, des personnes diabétiques de type 2 ou en surpoids après leur participation à un programme d'éducation thérapeutique dans les deux centres de santé de Ville sur Marne. L'objectif secondaire sera de vérifier s'il existe des arguments en faveur d'une adéquation entre l'offre proposée par les centres de santé et les besoins et/ou les attentes de ces patients.

QUESTION DE RECHERCHE : ***Ce paragraphe renseigne sur la question qui est posée. Cette question doit être très claire, très concrète et unique. Attention de ne pas superposer votre question de départ à celle de votre question de recherche. Lorsque la problématisation est bien conduite (Cf. Justification), la question de recherche est le plus souvent plus circonscrite et précise que la question de départ***

Exemple : Quel est le vécu des patients diabétiques ou en surpoids, et quelles sont les répercussions, en termes de satisfactions de leurs attentes et de relations avec leurs soignants, après participation aux programmes d'éducation thérapeutique proposés dans les centres de santé de Ville sur Marne ?

HYPOTHÈSE(S) DE TRAVAIL ***: Ce paragraphe formule une ou plusieurs hypothèses qui répond(ent) clairement par une affirmation explicite à la question précédemment formulée. Ces affirmations hypothétiques seront des axes de travail qui serviront à structurer votre projet tant sur le plan méthodologique que sur le plan empirique par le choix de votre terrain d'investigation ou d'action.***

Exemple : Les patients diabétiques de type 2 ou en surpoids suivis dans les centres de santé de Ville-sur-Marne et ayant participé à un programme d'éducation thérapeutique, présentent des besoins et des attentes multiples, en fonction des caractéristiques qui leur sont propres (type de pathologie, niveau socio-culturel, représentations...). Les répercussions de la participation au programme d'ETP en termes de satisfactions des attentes et de relations avec les soignants sont probablement très variables.

MÉTHODE : ***Ce paragraphe renseigne sur la méthode envisagée pour répondre à la question posée. Il doit être précis et mentionner, dans la mesure du possible, les données (quantitatives ou qualitatives) à recueillir. Il doit indiquer une référence bibliographique décrivant la méthode envisagée.***

Exemple : Il s'agit d'un projet d'étude qualitative exploratoire [9], réalisée dans les 2 centres municipaux de santé de Ville sur Marne. La population étudiée regroupe des patients diabétiques de type 2 ou en surpoids, majeurs, ayant participé à un programme d'éducation thérapeutique préalablement défini, de 2013 à 2015. Le recrutement se fera à partir de la liste des participants aux ateliers d'ETP. Les patients ayant été absents à plus de deux ateliers sont considérés comme ayant partiellement participé aux ateliers d'ETP. Cette étude sera réalisée par le moyen d'entretiens individuels semi-directifs qui auront eu lieu selon la convenance du patient dans l'un ou l'autre des deux centres de santé de Ville-sur-Marne ou à leur domicile. Un guide d'entretien sera validé par le comité de pilotage du projet (directeur de thèse, thésard et un professionnel référent des centres de santé). Il abordera différents thèmes : l'annonce de la maladie et son contexte, la représentation de la maladie avant et après le diagnostic, le vécu du patient avec sa maladie, les relations avec les autres et le rôle de chacun, les ateliers d'ETP, les attentes vis-à-vis du centre de santé de Ville-sur-Marne. Les entretiens ont été menés par la thésarde qui a sera formée à cet effet.

PLAN DE RECUEIL ET D'ANALYSE DES DONNEES : ***Ce paragraphe décrit succinctement comment et avec quels outils seront recueillies et analysées les données.***

Exemple : Tous les patients ayant participé partiellement au programme d'éducation thérapeutique de 2013 à 2015, seront contactés dans un premier temps par courrier afin de présenter ce travail de recherche. Puis ils seront joints par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous au lieu de leur convenance. Une note d'information sera remise aux patients participants afin d'obtenir leur consentement éclairé par écrit. Les entretiens seront enregistrés en totalité puis retranscrits mot à mot. Ils seront analysés selon une méthode d'analyse de contenu thématique, à la fois grâce au logiciel informatique QSR Nvivo et de manière manuelle avec une analyse croisée entre le directeur de thèse et le thésard afin d'améliorer la validité des résultats [10,11,12]. L'analyse sera inductive selon une approche inspirée de la théorie ancrée [13].

PERSPECTIVES : ***Ce paragraphe renseigne sur les perspectives envisagées une fois obtenus les résultats de l'étude projetée. Il est nécessaire de le remplir.***

Exemple : Cette étude peut permettre rétrospectivement d'aider les professionnels de santé des centres de santé à mieux repérer les attentes et les besoins des patients après réalisation d'un programme d'éducation thérapeutique. Les résultats de cette étude seraient confrontés à l'offre d'ETP du dispositif local afin de proposer des pistes pour améliorer l'offre d'ETP intégrée aux soins. La publication d'un article ou une présentation à un congrès médical est envisageable.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE : ***au moins trois références bibliographiques dont deux mentionnées dans la justification et une dans la section méthode.***

[0] OMS-Europe, publié en 1996, Therapeutic Patient Education – Continuing Education Programmes for Health Care Providers in the field of Chronic Disease, traduit en français en 1998.
[1] Art 84 de la LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.
[2] Rapport du Haut Comité de Santé Publique, novembre 2001
[3] Etude EPIDAURE-CDS, FNCS, Congrès de la Médecine Générale France 2011
[4] Fournier C., Chabert A., Mesnier-pudar H., Aujoulat I., Fargot A., Gautron A. Etude auprès des personnes diabétiques et de leurs médecins : résultats sur l'information et l'éducation du patient. Etude Entred 2007-2010
[5] Communier A., Saski R., Sommerlatte E., Gagnayre R. Quels besoins éducatifs pour des personnes vivant avec le VIH depuis plus de 10 ans ? Revue Educ ther patient 2(1) :51-62 -2010. Etude Edutep'LR 2009
[6] Connaître les représentations du patient pour optimiser le projet éducatif. Revue recherche de soins infirmiers n°38 p 36-38- 2009. L'étude P Robin-Quach
[7] Bellil D. Les attentes des patients diabétiques de type 2 vis-à-vis des médecins de premier recours et des réseaux de santé, 2010
[8] Simon E. Place de l'éducation thérapeutique face aux besoins des patients diabétiques de type2. Etude qualitative par entretiens semi dirigés, archivé le 01-02-2013
[9] Introduction à la recherche qualitative, Isabelle Aubin-Auger, exercer 2008;84:142-5.
[10] Descheraux F. Guide d'introduction au logiciel QSR NVIVO 7. Les cahiers pédagogiques de la Revue Recherche qualitatives- 2007
[11] Paillé P. La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires. Revue électronique Recherches qualitatives, volume 27, n°2- 2007
[12] Beaucher V. Revue de trois publications portant sur l'analyse secondaire en recherche qualitative. Revue électronique Recherches qualitatives, volume 28, n°1- 2009
[13] Glaser B.G., Strauss A., « La découverte de la théorie ancrée : Stratégie pour la recherche qualitative », Armand Colin, 2010, 409p

ETAPE 3 : RELECTURE ET VALIDATION DE LA THESE NON RELIEE

Acceptation par la cellule de thèse : la vérification de la conformité aura lieu en moyenne 10 semaines avant la date présumée de soutenance

La thèse non reliée, rédigée et mise en forme et incluant **un résumé en français et en anglais et une fiche d'auto-évaluation de la thèse en médecine générale (Annexe 4a), sera alors à adresser au département de médecine générale à Mme Sylvie Viallefond-Coupry (gestionnaire des thèses de médecine générale) – Tel. 01.49.81.44.71, sous format Word modifiable par mail à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr**. Une version sur support papier pourra être également demandée en fonction des relecteurs. La gestionnaire se chargera de la transmettre accompagnée de la **fiche d'évaluation de la thèse de médecine générale** (**Annexe 4**) et de la fiche de projet de thèse validée, à un relecteur membre de la cellule de thèse du Département de Médecine Générale. Si la thèse ne correspond pas aux éléments définis dans la fiche de projet de thèse telle qu'elle a été acceptée au départ, la thèse n'est pas relue et la cellule de thèse est sollicitée par le relecteur pour statuer collectivement sur la suite à donner au travail soumis.

Cette thèse non reliée sera évaluée par le membre de la cellule thèse désigné pour la relecture (délai maximum de 3 semaines par session de relecture) à l'aide de la **fiche d'évaluation de la thèse en médecine générale (Annexe n° 4) (transmis au relecteur par la gestionnaire).**

Dès l'inscription de la thèse non reliée dans le circuit de relecture, la validation des mots clés du travail doit être réalisée auprès de la bibliothèque universitaire de la faculté de médecine de l'UPEC (cf. étape 4) ainsi que la constitution du document ABES (cf. étape 4).

Dès que la thèse non reliée est évaluée en première relecture, le relecteur vous informe par mail (copie à la gestionnaire des thèses de médecine générale et copie au directeur de thèse) des modifications éventuelles à apporter. Vous devez alors corriger votre travail et soumettre une nouvelle version de la thèse non reliée sous fichier Word modifiable en renommant le fichier du numéro de version en cours (lors de cet envoi d'une nouvelle version vous veillerez à ce que la gestionnaire des thèses de médecine générale et votre directeur de thèse soient en copie). Si la thèse non reliée est validée au terme de la relecture, vous pourrez continuer les formalités administratives.

ETAPE 4 : PROCEDURE DE DEPOT DE LA THESE

Compter 1 semaine de fabrication et signatures, 3 semaines de délai de transmission des thèses aux membres du jury et lecture de leur part avant la date de soutenance, semaines comptées de jeudi en jeudi.

La thèse non reliée est relue et validée par le relecteur de la cellule de thèse et votre directeur de thèse. L'étape suivante est la procédure de dépôt des thèses à la bibliothèque de médecine ainsi qu'à la scolarité.

LA PROCÉDURE DE DÉPÔT DES THÈSES À LA BIBLIOTHÈQUE DE MÉDECINE

La procédure de dépôt a lieu avant la soutenance auprès de la responsable du dépôt des thèses d'exercice à la Bibliothèque de Médecine : **Florence Pichon** : 01.49.81.44.73 these-medecine@u-pec.fr. La procédure comprend 3 étapes détaillées ci-dessous :

1. FAIRE VALIDER PAR LA BU LE BORDEREAU DE THESE D'EXERCICE CONTENANT LES TITRES, RESUMES ET MOTS-CLES

Avant de faire relier votre thèse, contactez la responsable du dépôt des thèses à la bibliothèque de médecine pour faire valider vos résumés, titres et mots-clés.

Pour cette étape, renvoyez par mail à la bibliothèque le bordereau de thèse d'exercice rempli non signé. Ce bordereau est un document obligatoire requis par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il contient les éléments suivants :

- Résumé en français (1700 caractères maximum espaces compris) ;
- Résumé en anglais (1700 caractères maximum espaces compris) ;
- Titre de la thèse (en français et traduit en anglais) ;
- Mots-clés MeSH (5 maximum, dans leur version francophone*).

*Pour établir vos mots-clés, consultez le portail terminologique de santé (http ://www.hetop.eu/hetop/) qui, sur le site du CISMeF, publie la traduction francophone du MeSH. La responsable du dépôt des thèses d'exercice de la Bibliothèque de Médecine peut également vous aider à établir ces mots-clés à distance.

2. FAIRE SIGNER LES EXEMPLAIRES DE THESE ET LA DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE

Après validation du bordereau par la bibliothèque faites relier votre thèse en 10 exemplaires minimum. Ensuite faites signer par votre Directeur de thèse les documents suivants :

- Chacun des10 exemplaires de la thèse reliée (sur la page de couverture)
- La demande d'autorisation de soutenance de thèse (signature + cachet)
  (annexe 5 si vous soutenez à l'Upec ou 5a si vous soutenez hors Upec)

Important : la signature électronique et la signature scannée ne sont pas recevables.

3. PRENDRE RDV AVEC LA BU POUR DEPOSER VOS EXEMPLAIRES DE THESE (4 SEMAINES MINIMUM AVANT LA SOUTENANCE)

Ensuite, quatre semaines minimum avant la soutenance, prenez rendez-vous avec la responsable du dépôt des thèses d'exercice à la bibliothèque de médecine pour déposer vos exemplaires de thèse signés ainsi que les documents suivants :

- Demande d'autorisation de soutenance de thèse, portant la signature et le cachet de votre Directeur de thèse (annexe 5 si vous soutenez à l'Upec ou 5a si vous soutenez hors Upec) ;
- Les 10 exemplaires de votre thèse reliés et signés par votre Directeur de thèse ;
- Votre thèse en intégralité sur clé USB ;

La responsable du dépôt des thèses d'exercice à la bibliothèque signera à son tour ces documents ainsi que vos exemplaires de thèse dont trois exemplaires seront conservés par la bibliothèque à des fins de transmission et archivage.

Il vous appartient ensuite de déposer les documents signés par la bibliothèque à la gestionnaire des thèses à la scolarité afin de fixer une date de soutenance.

DÉPÔT AU SECRÉTARIAT DES THÈSES DUERMG

Les 7 exemplaires en votre possession, l'annexe 5 signée par le conservateur et par votre directeur et le document ABES signé par le conservateur de la bibliothèque seront déposés en mains propres à la gestionnaire des thèses de médecine générale qui fixera alors avec vous une date de soutenance de thèse au moins postérieure de 3 semaines à la date de ce dépôt (semaines comptées de jeudi en jeudi). Les soutenances de thèses ont lieu le jeudi après-midi, en dehors des vacances scolaires du 2ème degré, les thèses inscrites à la soutenance parviennent aux membres du jury exactement 3 semaines avant la date de soutenance.

Lors du dépôt des exemplaires des thèses reliées, il convient de s'enquérir des disponibilités de son directeur de thèse les jeudis suivant le 4ème jeudi compté à partir de la date de dépôt.
Le directeur de thèse est membre du jury de thèse, sa présence est obligatoire.
Plusieurs thèses peuvent être soutenues le même jour, jusqu'à 4. Le directeur de thèse de chaque interne est membre du jury de toutes les thèses inscrites à la soutenance. Sa participation est obligatoire à toutes les soutenances inscrites à la date où il est convoqué.

MAIS ATTENTION, lors de l'envoi des exemplaires de thèse, les membres du jury peuvent vous demander d'effectuer d'éventuelles modifications s'ils le jugent nécessaire avant la soutenance.

ATTENTION : les places pour les jurys de thèse étant limitées, elles seront attribuées en fonction de l'ordre de dépôts des exemplaires de thèse et des différentes annexes.

L'année universitaire se terminant le 31 octobre, vous DEVEZ prendre toutes VOS DISPOSITIONS pour déposer, le plus rapidement possible. Dans le cas où il n'y aurait plus de place dans ces jurys, en particulier pour le mois de SEPTEMBRE et OCTOBRE, vous devrez reprendre une inscription administrative pour l'année universitaire suivante.

Voir annexe calendrier des thèses

ETAPE 5 : ORGANISATION DE LA SOUTENANCE

LA COMPOSITION DU JURY

(Extrait Légifrance)

Article 20 (abrogé au 21 août 2013) En savoir plus sur cet article...

Modifié par Décret n°2010-700 du 25 juin 2010 - art. 1
Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités des disciplines médicales titulaire et composé d'au moins quatre membres dont trois enseignants titulaires des disciplines médicales désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale concernée. La soutenance de cette thèse peut intervenir, au plus tôt, dès la validation du troisième semestre de formation et, au plus tard, trois années après l'obtention du diplôme d'études spécialisées en France ou du titre sanctionnant la formation médicale spécialisée mentionnés à l'article 25 de la directive 2005 / 36 / CE susmentionnée et obtenu dans l'un des Etats mentionnés à l'article 1er. Si la thèse n'a pu être soutenue dans les délais impartis, des dérogations dûment justifiées peuvent être accordées par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale.
A titre dérogatoire, les titulaires d'un diplôme d'études spécialisées, obtenu conformément aux dispositions du décret du 25 janvier 1990 susvisé, qui remplissent les conditions pour s'inscrire en troisième cycle des études médicales, peuvent soutenir leur thèse dès leur inscription dans ce cycle.

Le jury sera donc composé au minimum de **4 membres dont au moins 1 professeur d'université (P.U) en médecine** qui en assure la présidence et **2 enseignants titulaires des disciplines médicales** de la Faculté de Médecine (*Décret n°2010-700 du 25 juin 2010- art1 abrogé par le Décret n°2013-756 du 19 Août 2013- art4(V)*) et votre directeur de thèse.

Votre directeur de thèse sera donc membre de ce jury et donc amené à juger les autres thèses présentées éventuellement ce même jour.

A Créteil, les membres titulaires du jury (en dehors de votre directeur de thèse) sont désignés à par le Doyen de la faculté selon un calendrier défini à l'avance en début de chaque année universitaire (Voir calendrier en Annexe 10).

LA DATE ET L'HEURE DE SOUTENANCE

A Créteil, la date et l'heure de la soutenance de thèse sont fixées par un calendrier prévisionnel pour l'année en cours. Elles vous seront communiquées, au moment du dépôt des exemplaires de thèse. Les soutenances ont lieu le jeudi à partir de 14h.

Aucun jury n'est organisé durant les mois de **juillet** et **août**, et pendant les **vacances scolaires du 2ème degré de l'enseignement scolaire** Aucune autre date ne sera fixée en dehors de ce calendrier.

Vous exposerez oralement et publiquement le sujet de votre thèse, **en 10 à 15 minutes,** puis vous répondrez aux questions des membres du jury.

Il faut organiser une ou plusieurs répétitions de soutenance avec votre Président ou Directeur de thèse car c'est un moment important où votre travail va être présenté à tous et au jury. Lors de la soutenance, il faudra montrer l'intérêt de votre travail. Une préparation soigneuse évitera une lecture ennuyeuse et un dépassement du temps imparti. Vous présenterez, assis ou debout, selon le type de support utilisé.

Des supports seront obligatoirement utilisés :

Un diaporama sur ordinateur portable à l'aide d'un vidéoprojecteur

Aucune présentation ne sera faite sans ces supports qui aident à la lisibilité et à la compréhension du travail réalisé.

Le nombre de diapositives (**sera limité à moins de 16 (première diapositive de titre incluse) par présentation**, avec moins de 5-6 lignes de texte par diapositive. **La présentation reprendra la structure IMRAD** (Introduction – Matériel et Méthodes – Résultats – Discussion – Conclusion) requise pour l'écriture de la thèse.

LA DÉLIBÉRATION DU JURY

Le jury peut admettre la thèse, avec ou sans la mention **"honorable"** ou **"très honorable"** et décider en sus de l'attribution d'une médaille de **"bronze**" ou **"argent"** lorsque le travail est jugé de manière unanime « très honorable »**.**

Avant le jour de la soutenance, le jury peut avertir le Directeur de votre thèse d'un éventuel refus;

Le jour de la soutenance, sur avis du Président du jury, le Directeur de la Faculté autorise la reproduction de votre thèse.

Dans le cas où le jury souhaiterait faire l'introduction de corrections dans la thèse, vous disposez, à cette fin, d'un **délai de trois mois**.

Au plus tard à l'expiration de ce délai, vous déposez au service de la scolarité du 3ème cycle, la thèse corrigée. Sur avis du Président du jury, le Directeur de la Faculté autorise alors la reproduction de la thèse.

La délibération du jury se fera à l'aide de la grille d'évaluation du lecteur de votre thèse non reliée et de votre prestation lors de votre présentation orale **(annexes n° 6 et n° 7)**.

LA DÉLIVRANCE D'ATTESTATIONS

Sur votre demande, le service de la scolarité du 3eme cycle (Bureau 104) pourra vous délivrer **une attestation administrative indiquant que vous avez soutenu avec succès votre thèse**.

Il vous suffit pour cela de contacter la scolarité afin de savoir quand vous pourrez venir retirer cette attestation.

Une attestation de réussite au diplôme d'Etat en docteur de Médecine ne sera délivrée que lorsque vous aurez soutenu avec succès votre thèse et votre mémoire permettant d'obtenir le Diplôme d'études spécialisées conformément à l'article 21 du Décret n°2004-67 du 16 janvier 2004 (cf. page 5 du Fascicule).

Si vous voulez faire usage de votre attestation provisoire, en attendant la délivrance du diplôme définitif, vous devrez en faire des photocopies et garder l'original pour le retrait du diplôme définitif.

AFIN D'OBTENIR VOTRE DIPLOME DEFINITIF, IL VOUS APPARTIENT DE FAIRE UNE DEMANDE ECRITE AUPRES DE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE SCOLARITE GENERALE SERVICE DES DIPLOMES, 61 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94000 CRETEIL CEDEX (☎ 01.45.17.12.47. OU 01 45 17 12 42). VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES POUR RETIRER VOTRE DIPLOME SUR LE SITE DE L'UNIVERSITE HTTP://WWW.U-PEC.FR/ETUDIANT/ETUDES-ET-SCOLARITE/RETRAIT-DES-DIPLOMES/

Sur cette demande devra figurer : votre faculté d'origine, vos noms, prénom, date et lieu de naissance, adresse, numéros de téléphone du domicile et du travail, l'intitulé exact du diplôme et la date d'obtention, la date du jour de votre demande et votre signature.

Il vous sera demandé également de joindre impérativement une photocopie de votre certificat de réception au diplôme d'Etat ainsi qu'une enveloppe, affranchie au tarif rapide, à vos nom et *adresse afin que vous soit envoyée une convocation vous indiquant que votre diplôme est à votre disposition.*

QUE DEVIENT LA THÈSE APRÈS LA SOUTENANCE

La thèse (deux exemplaires) est enregistrée à la bibliothèque de l'U.F.R. de médecine de Créteil où elle pourra être communiquée sur place ou par le prêt entre bibliothèques.

Le troisième exemplaire est transmis obligatoirement à la Bibliothèque Inter Universitaire de Médecine où elle pourra être communiquée sur place : http://www.biusante.parisdescartes.fr/

La thèse est signalée dans la base de données SUDOC qui recense tous les documents déposés dans les organismes universitaires : http://www.sudoc.abes.fr

La thèse est toujours signalée dans le catalogue de la bibliothèque.

Les fichiers contenus dans la clé USB serviront à la mise en ligne de votre thèse, accessible depuis :

- le catalogue du SCD (service commun de documentation) de l'université Paris Est Créteil (UPEC) http://bibliotheque.u-pec.fr/

-le catalogue SUDOC (catalogue collectif national de l'enseignement supérieur et de la recherche) : http://www.sudoc.abes.fr

- le catalogue de la BIUS (Bibliothèque interuniversitaire de Santé) : http://www.biusante.parisdescartes.fr/chercher/theses/medecine.php

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES DANS LA REDACTION DE LA THESE

LA STRUCTURE ET LA FORME DE LA THÈSE

Une thèse doit être structurée comme un article de recherche, selon la structure IMRaD (Introduction – Matériel et Méthodes – Résultats – [and] Discussion)

L'introduction a pour objet de faire le point sur les connaissances actuelles relatives au sujet étudié en faisant explicitement référence aux travaux déjà effectués dans le domaine par d'autres auteurs. L'analyse du contenu de ces travaux doit renvoyer à une référence bibliographique numérotée et classée. Cette introduction doit faire comprendre au lecteur le but poursuivi. L'exposé du **matériel et des méthodes** avec les **résultats** obtenus est habituellement suivi d'une **discussion**. Celle-ci commencera par une discussion des résultats obtenus au cours du travail, puis de ceux des publications antérieures, ayant porté sur des sujets voisins. Le renvoi à la référence est alors indispensable. Elle doit remettre en question des méthodes, la validité des résultats, etc..., et dégager progressivement les éléments de la **conclusion**.

Introduction : l'objectif est de présenter la question posée : Etat de l'art au moment où l'étude est débutée : pourquoi l'étude et à quelle question elle est censée répondre : ce n'est pas la peine de faire une revue de 200 pages de la littérature.

Exemple : Analyse de la littérature concernant la question posée et elle seule (il ne s'agit pas de rappeler l'historique, la physiopathologie de la maladie, etc…). Cela amène à identifier un manque, un éclaircissement à apporter, bref cela amène à la question posée et la dernière phrase de l'introduction est « l'objectif de ce travail est de …….. »

MATÉRIEL ET MÉTHODE :

- Les sujets qui participent à l'étude :
  * Patients, médecins, combien ?
  * Comment ont-ils été sélectionnés ?
  * Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets participants à l'étude

- Schéma de l'étude :
  * Description de l'expérimentation (type, durée,)
  * Mode de recueil des données : les outils et leur élaboration
  * Les critères de jugement
  * Le type d'analyse statistique en fonction des variables (quantitative, qualitative)
  * Le type d'analyse qualitative

Expliquer ce qu'on a fait pour se donner les moyens de répondre à la question posée. Il faut que la méthode utilisée permette de répondre à la question posée (congruence). Il faut que les outils utilisés pour le recueil des données soient conformes aux canons du type de recherche

RÉSULTATS

- Evolution durant l'étude :

  * De la population
  * Des caractéristiques des groupes (en cas d'étude randomisée)

- Résultats avec les tableaux et/ou les figures :

Cette partie est strictement limitée aux résultats sans comporter de méthode ni de discussion. En général simples commentaires de tableaux.

Chaque tableau doit comporter tout un ensemble de résultats. Ne pas faire un tableau par item. Limiter le nombre de tableaux synthétiques à un maximum deux ou trois au total.

Exemple = Tableau I. Caractéristiques de la population étudiée (n=)

B. Caractéristiques générales	
Age (années), moyenne ± 1 écart-type	62,5 ± 4.8
Sexe masculin, n (%)	68 (35%)
Poids (Kg), moyenne ± 1 écart-type	68,5 ± 12.9
C. Caractéristiques de la maladie	
Type des lésions cutanées	
Maculo-papules, n(%)	
Erythème diffus	
Etc,..... ;	

Pour les réponses binaires, un seul item suffit, i.e. si on connaît le % d'homme, ce n'est pas la peine d'indiquer celui de femmes, etc...., de même, il n'est pas judicieux de faire un camembert pour des variables binaires.

C. DISCUSSION

- Bref Rappel des principaux résultats (3-5 lignes). Discuter les forces et faiblesses de l'étude, i.e. discussion de la méthodologie, de ses limites, de ses éventuels biais.

-Comparaison avec la littérature
-Limites de l'étude

Conclusion : qui revient à la question posée et qui permet d'en poser éventuellement de nouvelles. Ce que le travail a permis de démontrer.

RECOMMANDATIONS RÉDACTIONNELLES

LE PAPIER

- Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie,
- Tout grammage inférieur à 80 grammes doit être évité,
- Pour la couverture, il convient d'utiliser un papier cartonné pastel, non plastifié.

LE FORMAT ET LA PRÉSENTATION

Nombre maximum de pages :
L'exemplaire de thèse doit avoir (de l'introduction à la conclusion incluses) un nombre maximum de : **50 PAGES**

Format et présentation :
Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4. Pour permettre une bonne lecture il est indispensable de :

- taper le texte sur **un seul côté** de la feuille,
- taper le texte en **interligne 1 ½** (les notes en bas de page peuvent être tapées en simple interligne),
- utiliser une police de caractère lisible de taille 12,
- le corps du texte doit être **« justifié »** (fonction du traitement de texte permettant d'aligner le texte à la fois sur les marges de gauche et de droite),
- laisser une **marge suffisante** (2,5 sous Word), pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie,
- utiliser une imprimante avec suffisamment d'encre, de couleur noire, afin d'obtenir une clarté et une lisibilité des lettres,
- **ne pas utiliser de spirales pour relier la thèse, ni de couverture glacée.**

Les graphiques, tableaux, diagrammes, et cartes :
L'illustration s'appuiera sur l'utilisation de symboles (par exemple, chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou de tracés au trait (par exemple, pointillés ou croisillons en cartographie). Toute reproduction doit porter la référence et le nom de son auteur, au bas de cette reproduction. Ces documents seront présentés, dans la mesure du possible, de haut en bas.

Les pages surdimensionnées :
Il peut arriver que les cartes, tableaux graphiques etc. soient supérieurs au format A4. Pensez à une réduction par photocopie ou si vous ne pouvez l'éviter, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

Les photographies :
Aucune photographie issue d'un document protégé par le droit d'auteur ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droit. Les documents photographiques doivent être nettement contrastés.

Le titre de la thèse :
Une thèse est d'autant mieux diffusée qu'elle est aisément repérable. Il est donc important que le titre apporte une information précise et pertinente. Chaque mot du titre est indexé et interrogeable dans la base de données. Seuls les mots significatifs permettent de repérer une thèse. Efforcez-vous de substituer aux symboles, écritures non latines... leur traduction en clair.

L'avant-propos et les remerciements :
Ils seront disposés sur la page suivant le feuillet de titre.

Les notes :
Les notes explicatives sont données en bas de page concernée. Les notes sont identifiées par un numéro placé en indice après le nom, mot ou phrase qu'il concerne.

Les références :
Les documents cités ou non dans le corps du texte sont regroupés et énumérés dans une bibliographie numérotée et classée par ordre alphabétique d'auteur.

Pour citer une référence bibliographique dans le corps du texte, il faut indiquer entre parenthèses après le nom, mot ou phrase concernés, le numéro correspondant à cette référence dans la bibliographie.

Le nombre des références contenues dans une bibliographie figure sur la 1ère page du formulaire d'enregistrement de thèse soutenue (formulaire blanc) sous la rubrique « nombre de références bibliographiques ».

La bibliographie : doit être insérée à la fin du texte principal. Elle est présentée selon le **format Vancouver** qui est le format habituel international pour les publications médicales.

La table des matières :
La table des matières est placée en début de document, après la page de titre et les remerciements. Elle est constituée par :

- la liste des titres des chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination ;
- la liste des documents annexés à la thèse qui doit être placée à la fin de la table des matières ;
- la liste des illustrations avec leur titre et les numéros des pages correspondantes ;
- quand la thèse regroupe un ensemble de documents, il faut en fournir la liste qui se substitue à la table des matières.

La numérotation des pages :

Chaque page de votre exemplaire de thèse doit être **numérotée :**

- page de titre cartonnée (p.1, numération non apparente) ;
- page de titre identique à la page cartonnée (non numérotée) ;
- page suivante numérotée 2 ;
- la pagination est continue à partir de la page 2.
- Les numéros sont placés en haut et au centre de la page.

Nom de l'auteur :
C'est le nom sous lequel sera signalé le diplôme universitaire: Pour les femmes mariées, la règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi, éventuellement du nom de femme mariée précédé de la mention « épouse ».

Vérifier également qu'il n'y a pas de confusion possible entre le nom et prénom, en particulier dans le cas de noms étrangers. **Le prénom sera tapé en minuscules**.

La couverture :

1ère page de couverture (recto) :

- Elle doit être de couleur claire pour permettre une bonne reprographie ;
- Ne pas noter la date de soutenance de thèse (celle-ci sera ajoutée par la BU)
- Elle doit reproduire les indications suivantes : voir annexes 8 ou 8a ;

- Elle ne doit pas être plastifiée.

Dernière page de couverture (verso) :

- Se référer aux modèles des annexes 9 ou 9a.

- Elle contient le résumé en français qui doit respecter le format IMRAD et ne pas dépasser 1700 caractères, espaces compris.

- Un résumé en anglais selon le même format de présentation peut être inséré en avant-dernière page.

LA BIBLIOGRAPHIE :

Pour bénéficier d'une aide à la constitution d'une bibliographie, penser à utiliser un logiciel de gestion de références bibliographiques comme Zotero : si vous n'avez déjà pas suivi de formation à cet outil, vous pouvez vous inscrire à un atelier Zotero, niveau 1(usage courant) et/ou niveau 2 (usages avancés), assurés par le département de médecine générale en collaboration avec les bibliothécaires de la Bibliothèque de Médecine.

Qu'est ce qu'une référence bibliographique?

La référence bibliographique est l'élément fondamental et constitutif de la bibliographie. C'est une notation simple, codifiée, qui permet de retrouver facilement sans ambiguïté, un article de périodique, une thèse, un ouvrage, un congrès, un document internet.

Présentation de la liste de références :

Elle se présente par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Chaque référence doit être précédée d'un numéro d'ordre. Toutes les références sont citées dans le texte par ce numéro d'ordre.

Comment rédiger les références selon le format Vancouver ?

- **Article de périodique :**

  - les 6 premiers auteurs (nom de famille + initiale du prénom), suivi de la mention « et al » si plus de six
  - le titre de l'article dans la langue originale
  - le titre du périodique
  - l'année et le mois ; le numéro et le volume (numéro du fascicule) : la première et la dernière page (en respectant la ponctuation).

NB : si une revue est publiée en pagination continue par volume (comme beaucoup de revues médicales), on peut omettre le mois et le numéro.

Exemple : Qureshi IA, Mehler MF. Emerging role of epigenetics in stroke: part 1: DNA methylation and chromatin modifications. Archives of neurology. 2010 Nov;67(11):1316-22.

- **Livre :**

- les 3 premiers auteurs (nom de famille + initiale du prénom), suivis de la mention "et al" si plus de trois ;
- le titre du livre ;
- le lieu d'édition : le nom de l'éditeur commercial ; l'année d'édition.

Exemple : Ringsven MK, Bond D. Gerontology and leadership skills for nurses. Albany (NY): Delmar Publishers; 1996.

- **Chapitre de livre :**

- Nom, initiales du prénom des auteurs du chapitre ;
- le titre du chapitre suivi de in ;
- les auteurs ou éditeurs scientifiques du livre ;
- le titre du livre ;
- le lieu d'édition : le nom de l'éditeur commercial ; la date d'édition. les pages.

Exemple : Phillips SJ, Whisnant JP. Hypertension and stroke. In : Laragh JH, Brenner BM, rédacteurs. Hypertension: pathophysiology, diagnosis, and management. 2e éd. New York: Raven Press; 1995. p. 465-78.

- **Communication dans un congrès**

- Nom, initiales du prénom des auteurs de la communication ;
- le titre de la communication suivi de In ;
- Nom, initiales du prénom des éditeurs scientifiques du congrès ;
- le titre des actes du congrès ; le nom de la manifestation (ex : congrès, symposium, etc.) ; la date de la manifestation ; la ville, le pays de la manifestation.
- le lieu d'édition : l'éditeur commercial ; l'année. les pages.

Exemple : Harley NH. Comparing radon daughter dosimetric and risk models. In: Gammage RB, editor. Indoor air and human health. Proceedings of the Seventh Life Symposium. 2001 Oct 29-31; Geneva, Switzerland. Amsterdam:Elsevier; 2002. p.1561-5.

- **Thèse :**

- Nom, initiales du prénom de l'auteur (nom de jeune fille pour les femmes) ;
- Titre [thèse]
- Université de soutenance (ville) ; année de soutenance.

Exemple : Lessard I. *Les phlébites iatrogènes du membre supérieur* [thèse]. Créteil : Université de Paris Est Créteil; 1995.

- **Document extrait d'un site Internet :**

- organisme ou auteur
- Titre du site ou de la page [en ligne] ;
- [date de la dernière mise à jour du site (facultatif)] ;
- [date à laquelle a été consulté le site] ;
- Disponible : adresse URL ;

Exemple : OMS. Méthodologie de l'évaluation économique des programmes de santé. [consulté le 5 septembre 2008]. Disponible : www.medcost.fr/html/economie_sante_eco/principes.html.]

ANNEXES

SCHEMAS PROCEDURE THESE :

Annexe A : Procédure de réalisation d'une thèse page 32
Annexe B : Parcours de production de thèse DUERMG UPEC page 33

FICHE DE PROJET DE THESE

Annexe 1 : Formulaire d'engagement dans la préparation d'une thèse - soutenance à l'UPEC page 34
Annexe 1a : Formulaire d'engagement dans la préparation de la thèse- soutenance dans une autre faculté page 35
Annexe 2 : Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en Médecine –soutenance à l'UPEC page 36
Annexe 2a : Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en Médecine- soutenance autre faculté page 37
Annexe 3 : Fiche de Projet de Thèse page 38

THESE NON RELIEE

Annexe 4a : Fiche d'auto-évaluation de la thèse en médecine générale page 39
Annexe 8 : Modèle de couverture recto cartonnée soutenance UPEC page 41
Annexe 8a : Modèle de couverture recto cartonnée soutenance autre faculté page 42
Annexe 9 : Modèle de couverture cartonnée verso soutenance UPEC page 43
Annexe 9a : Modèle de couverture cartonnée verso soutenance autre faculté page 44

SOUTENANCE DANS VOTRE FACULTE

Annexe 5 : Demande d'autorisation de soutenance de thèse page 45

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

Annexe 5a : Demande d'autorisation de soutenance de thèse dans Une autre faculté page 46
Annexe 5b : Formulaire de soutenance dans une autre faculté – Jury page 47

CALENDRIER DES SOUTENANCES DE THESES :

Annexe 10 : calendrier annuel des soutenances de thèses de Médecine générale à l'UPEC page 48

(annexe n° A)

Figure 1 : Procédure de réalisation d'une thèse de médecine générale à la faculté de médecine de l'UPEC

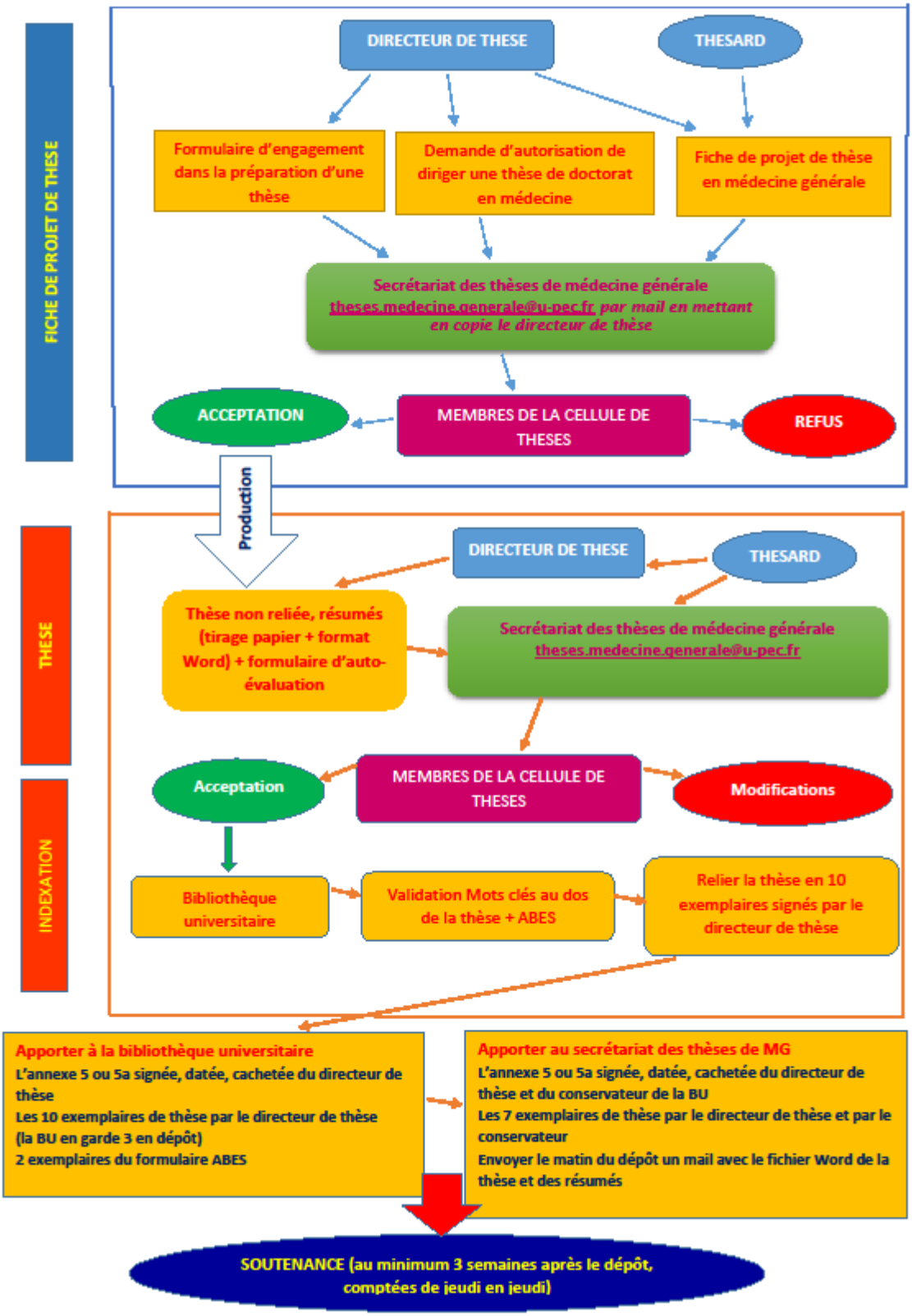

(annexe B)

PARCOURS DE PRODUCTION DE THESE au DUERMG (UPEC)

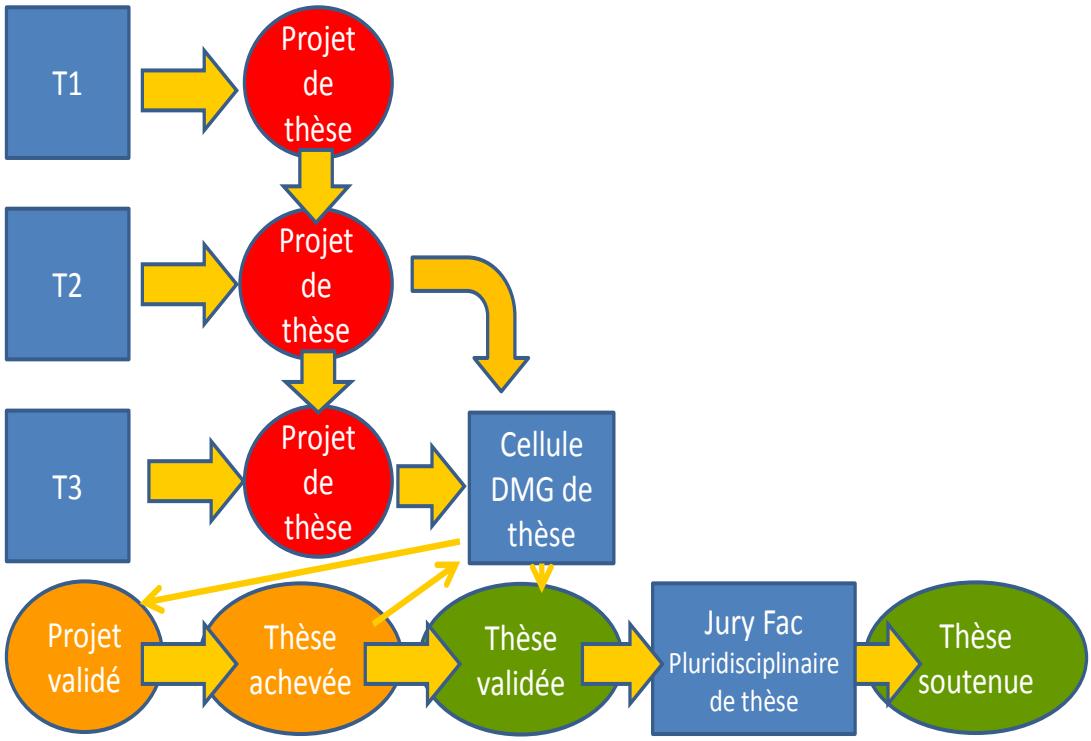

Jacques Cittée

Edition Novembre 2016

(annexe n° 1)

SOUTENANCE A CRETEIL

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE

DIRECTEUR DE THESE

(remplir également l'annexe 2)

Après avoir pris connaissance des règlements en vigueur et des critères d'évaluation de la thèse, je soussigné(e),

M.....
.....

en qualité de :
.....
.....

en fonction à l'U.F.R. ou de l'U.E.R de
:.....

S'ENGAGE A DIRIGER LA THESE QUE :

M.....
.....

s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le :

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Le sujet de la thèse est le suivant :
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse
Cachet et signature :

le (ou la) candidat(e)
Signature :

(annexe n° 1a)

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE

PRESIDENT DE THESE

(remplir également l'annexe 2a)

Après avoir pris connaissance des règlements en vigueur et des critères d'évaluation de la thèse, je soussigné(e),

M.....
.....

en qualité de : Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (P.U.P.H.)

en fonction à l'U.F.R. ou de l'U.E.R de
:.....

Thèse dirigée par :

S'ENGAGE A PRESIDER LA THESE QUE :

M.....
.....

s'engage à soutenir, dans le but d'obtenir le :

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Le sujet de la thèse est le suivant :
.....
.....
.....
.....
.....
..
.....
.....
.....
.....

Fait à CRETEIL, le :

Le Président de thèse
Cachet et signature :

le (ou la) candidat(e)
Signature :

(annexe n° 2)

SOUTENANCE A CRETEIL

DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER UNE THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE

DIRECTEUR DE THESE

Je soussigné(e) M. _____

en qualité de : _____

en fonction à l'U.F.R. ou U.E.R.de : _____

Sollicite l'autorisation de diriger la thèse de :

M. _____

qui s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le

DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse
Cachet et signature :

AVIS DU COORDONNATEUR DE MEDECINE GENERALE DE CRETEIL

☐ Favorable

☐ Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Coordonnateur Médecine Générale
Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. DE CRETEIL

☐ Favorable

☐ Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Doyen
Cachet et signature :

(annexe n° 2a)

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER UNE THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE

DIRECTEUR DE THESE

Je soussigné(e)
M.....
en qualité
de :.....
.....
en fonction à l'U.F.R. ou
U.E.R.de :.....

Thèse présidée par le Professeur :
.....

S'ENGAGE A DIRIGER LA THESE QUE :

M.....
s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le :

DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse
Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. DE CRETEIL

(_) Favorable (_) Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Doyen
Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. D'ACCUEIL

(_) Favorable (_) Défavorable

Fait à , le :

Le Doyen
Cachet et signature :

(annexe n° 3)

FICHE DE PROJET DE THÈSE EN MEDECINE GENERALE

Entrer le numéro correspondant à la date de soumission : version N°

Entrer la date de soumission:

Le THESARD DOIT ADRESSER sa FICHE de PROJET obligatoirement par COURRIEL, à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr la mettre systématiquement en COPIE à son DIRECTEUR DE THESE. Puis, la fiche sera transmise au relecteur par le département sous réserve d'avoir respecté la dénomination ainsi définie

F.THESE.NOMDUTHESARD_PRENOMDUTHESARD_NOMDUDIRECTEUR.VersionN.doc

Nom Prénom du thésard :

Numéro de téléphone : **adresse électronique :**

☐ *Je certifie que cette FICHE DE PROJET a bien été préalablement VALIDEE par mon DIRECTEUR DE THESE avant SOUMISSION et chaque RE -SOUMISSION.*

Nom et prénom du directeur de thèse :

Fonction (médecin généraliste, médecin hospitalier, autre spécialiste, …) :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

☐ *Je certifie AVOIR PREALABLEMENT VALIDE cette FICHE DE PROJET avant SOUMISSION ET CHAQUE RESOUMISSION.*

Nom et prénom du relecteur :

THÈME DU PROJET :

JUSTIFICATION* :

OBJECTIF(S) :

QUESTION DE RECHERCHE :

HYPOTHÈSE(S) DE TRAVAIL :

MÉTHODE :

PLAN DE RECUEIL ET D'ANALYSE DES DONNEES :

PERSPECTIVES :

BIBLIOGRAPHIE DE BASE* :

*Au moins trois références bibliographiques dont une concernant la méthode d'étude envisagée

PROJET

(annexe n° 4A)

FICHE D'AUTO-EVALUATION DE LA THESE EN MEDECINE GENERALE

Nom de l'étudiant :

Nom du Directeur de thèse :

1. MISE EN FORME DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	NON
Page de couverture conforme aux recommandations *(Université, Faculté, Nom du diplôme, Nom de l'étudiant, Date et lieu de naissance, Date et lieu de soutenance, Titre, Directeur)*		
Nombre maximal de 50 pages du corps du texte (de l'introduction à la conclusion)		
Absence de Recto-Verso		
Texte en interligne 1,5 ; taille 12 ; alignement justifié		
Marge à gauche de 2,5 cm sur toutes les pages		
Pagination correcte (en haut de page et centrée)		
Table des matières présente et sur 1 ou 2 pages		
Glossaire présent en cas d'acronymes		
Numérotation cohérente des chapitres et paragraphes		
Tableaux numérotés, légendés et appelés dans le texte		
Figures numérotées, légendées et appelées dans le texte		
Appel cohérent des tableaux et figures dans le texte		
Références conformes aux recommandations (style Vancouver)		
Références numérotées par ordre alphabétique		
Appel exhaustif des références dans le texte		
Orthographe et syntaxe correctes		

2. CONTENU DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	NON
Travail conforme à la question de recherche et la méthode indiquées dans la fiche de projet de thèse		
Introduction claire et adaptée à la question de recherche posée		
Méthode claire et adaptée		
Résultats compréhensibles		
Discussion adaptée aux résultats		
Résumé clair de 1700 caractères et respectant la structure IMRAD		

3. CETTE VERSION IMPRIMEE DE LA THESE EST CONFORME EN L'ETAT AUX RECOMMANDATIONS

Signature de l'étudiant : Signature du Directeur de thèse :

4. COMMENTAIRES EVENTUELS DESTINES AU RELECTEUR :

(Modèle de couverture cartonnée recto- **annexe n° 8**)

SOUTENANCE A CRETEIL

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL

FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

****

ANNEE **N°**

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT

DE

DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Présenté(e) et soutenu(e) publiquement le :

à : CRETEIL (PARIS EST CRETEIL)

Par

Né(e) le **à**

TITRE :

DIRECTEUR DE THESE :
M., MME, MELLE,

LE CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Signature du Directeur de thèse

Cachet de la bibliothèque universitaire

(Modèle de couverture cartonnée recto **annexe n° 8a**)

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL

FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

****

ANNEE **N°**

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT

DE

DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Présenté(e) et soutenu(e) publiquement le

à

Par

Né(e) le à

TITRE :

PRESIDENT DE THESE :
M., MME, MELLE,

LE CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

DIRECTEUR DE THESE :
M., MME, MELLE,

Signature du Président de thèse

Cachet de la bibliothèque universitaire

(Modèle Couverture cartonnée verso **annexe n° 9**)

SOUTENANCE A CRETEIL

ANNEE :
NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR :
DIRECTEUR DE THESE :
TITRE DE LA THESE : Résumé : (le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail sous une présentation IMRAD. Il comprendra un maximum de 1700 caractères espaces compris).
MOTS-CLES : (pas plus de 5 mots-clés) Pour les établir, vous pouvez consulter le MESH dans le portail terminologique du site CISMeF : http://www.hetop.eu/hetop/ . - - - --
ADRESSE DE L'U.F.R. : 8, Rue du Général SARRAIL 94010 CRETEIL CEDEX

(Modèle Couverture cartonnée verso **annexe n° 9a**)

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

ANNEE :
NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR :
PRESIDENT DE THESE : DIRECTEUR DE THESE :
TITRE DE LA THESE : Résumé : (le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail sous une présentation IMRAD. Il comprendra un maximum de 1700 caractères espaces compris).
MOTS-CLES : (pas plus de 5 mots-clés) Pour les établir, vous pouvez consulter le MESH dans le portail terminologique du site CISMeF : http://www.hetop.eu/hetop/ - - - - -
ADRESSE DE L'U.F.R. : 8, Rue du Général SARRAIL 94010 CRETEIL CEDEX

(annexe n° 5)

SOUTENANCE A CRETEIL

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE

LE CANDIDAT

Je soussigné(e), sollicite l'autorisation de soutenir ma thèse de Doctorat en Médecine à l'U.F.R. de Médecine de CRETEIL

Nom et Prénom :.....
adresse :.....
□ :.....

Titre de la Thèse :
.....
.....

Nom du Directeur de thèse : .....

Fait à CRETEIL, le :
Signature :

DIRECTEUR DE THESE

M. : :.....
Directeur de la thèse, certifie que la rédaction de la thèse de

M. :.....
est terminée, que celle-ci est conforme aux normes exigées par U.F.R., et que j'ai apposé ma signature sur les 3 exemplaires destinés à la bibliothèque universitaire et sur les 7 destinés aux membres du jury.

Fait à , le :
Cachet et signature :

BIBLIOTHEQUE

Le conservateur de la bibliothèque universitaire de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie :
- avoir reçu pour dépôt 3 exemplaires de la thèse de :

M. : .....

- avoir visé les 7 exemplaires destinés au jury et délivré un quitus à l'intéressé.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SCOLARITE

La responsable du service de la scolarité du 3ème cycle de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie
que M.....
est dans les conditions réglementaires requises pour soutenir sa thèse et qu'il a déposé les 7 exemplaires destinés au jury.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

(annexe n° 5a)

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE

LE CANDIDAT

Je soussigné(e), sollicite l'autorisation de soutenir ma thèse de Doctorat en Médecine à l'U.F.R. de Médecine de ……

Nom et Prénom :.....
adresse :.....
□ :.....

Titre de la Thèse :
.....
.....

Nom du Président de thèse : .....
Nom du Directeur de thèse : .....

Fait à , le :
Signature :

PRESIDENT DE THESE

M. : :.....
Président de la thèse, certifie que la rédaction de la thèse de M.....
est terminée, que celle-ci est conforme aux normes exigées par U.F.R., et que j'ai apposé ma signature sur les 3 exemplaires destinés à la bibliothèque universitaire et sur les exemplaires destinés aux membres du jury.

Fait à , le :
Cachet et signature :

BIBLIOTHEQUE

Le conservateur de la bibliothèque universitaire de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie :

- avoir reçu pour dépôt 3 exemplaires de la thèse de M.....

- avoir visé les exemplaires destinés au jury et délivré un quitus à l'intéressé.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SCOLARITE

La responsable du service de la scolarité du 3ème cycle de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie
que M.....
est dans les conditions réglementaires requises pour soutenir sa thèse.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

(annexe n° 5b)

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE : JURY - DATE – LIEU

Nom de l'étudiant :

Membres du jury :

Dr ou Pr	M. ou Mme	Nom	Prénom	Coordonnées

Titre de la thèse :

_____

_____

_____

Votre soutenance de thèse se déroule à la Faculté de Médecine de :

_____

Date : le / /

L'heure : à h

Calendrier des thèses 2016-2017

Dates	Heures		Grade	Mails	Services
Jeudi 3 Novembre 2016	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**DURAND-ZALESKI Isabelle**		**isabelle.durand-zaleski@aphp.fr**	épidémiologie, économie de la santé
		BOTTEREL Françoise		**francoise.botterel@aphp.fr**	Microbiologie
		PLONQUET Anne		**anne.plonquet@.aphp.fr**	Immunologie biologique
Jeudi 10 Novembre 2016	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**MACQUIN-MAVIER Isabelle**		isabelle.macquin-mavier@.aphp.fr	Pharmacologie clinique
		PAIRON Jean-Claude		**jc.pairon@chicreteil.fr**	Pathologies professionnelles
		MAHEVAS Matthieu		**matthieu.mahevas@aphp.fr**	Médecine interne
Jeudi 17 Novembre 2016	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**LEJONC Jean-Louis**		**jean-louis.lejonc@hmn.aphp.fr**	Médecine Interne et Gériatrie
		DUVOUX Christophe		**christophe.duvoux@aphp.fr**	Gastro-entérologie-hépatologie
		FUNALOT Benoît		**benoit.funalot@gmail.com**	Génétique
Jeudi 24 Novembre 2016	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**MALLAT Ariane**		**ariane.mallat@aphp.fr**	Gastro-entérologie-hépatologie
		ORTONNE Nicolas		**nicolas.ortonne@aphp.fr**	Anatomie et cytologie pathologique
		RODRIGUEZ Christophe		**christophe.rodriguez@aphp.fr**	Bactériologie- Virologie
Jeudi 01 Décembre 2016	A partir de 14h00 Salle 4051-4052	**HADDAD Bassam**		bassam.haddad@chicreteil.fr	Gynécologie obstétrique
		MICHEL Marc		marc.michel@aphp.fr	Médecine interne
		LE CLEACH-TIPHAINE Laurence		**laurence.lecleach@free.fr**	Dermatologie vénéréologie

Jeudi 08 décembre 2016	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**CORDONNIER Catherine**		catherine.cordonnier@aphp.fr	Hématologie transfusion
		COMPAGNON Philippe		**philippe.compagnon@aphp.fr**	Chirurgie digestive
		AYACHE Samar		**samarayache@gmail.com**	Physiologie
Jeudi 15 décembre 2016	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**TEIGER Emmanuel**		**emmanuel.teiger@aphp.fr**	cardiologie
		REMY Philippe		**neuro-philippe.remy@aphp.fr**	neurologie
		PISSARD Serge		**serge.pissard@inserm.fr**	génétique
Vacances de Noël du samedi 17 décembre 2016 au 2 janvier 2017					
Jeudi 05 janvier 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**RAHMOUNI Alain**		**alain.rahmouni@aphp.fr**	Radiologie- Imagerie médicale
		SALOMON Laurent		**laurent.salomon@aphp.fr**	Urologie
		PONDARRÉ Corinne		**Corinne.Pondarre@chicreteil.fr**	Pédiatrie CHIC
Jeudi 12 janvier 2017	A partir de 14h00 Salle 4051-4052	**LEJONC Jean-Louis**		**jean-louis.lejonc@hmn.aphp.fr**	Médecine Interne et Gériatrie
		LAGRANGE Jean-Léon		**jean-leon.lagrange@aphp.fr**	Radiothérapie
		MATRAT Mireille		**mireille.matrat@chicreteil.fr**	Pneumologie et pathologie professionnelle
Jeudi 19 janvier 2017	A partir de 14h00 Salle 4051-4052	**GHERARDI Romain**		**romain.gherardi@aphp.fr**	Inserm U841 EQ10
		GAULARD Philippe		**philippe.gaulard@aphp.fr**	Anatomie et cytologie pathologiques
		PRULIERE-ESCABASSE Virginie		**v.escabasse@free.fr**	Oto-Rhino-laryngologie
Jeudi 26 janvier 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**LAURENT Alexis (président?)**		**alexis.laurent@aphp.fr**	Chirurgie digestive
		DEUX Jean-François (président?)		**jean-francois.deux@aphp.fr**	Radiologie et Imagerie médicale
		LAURENT Marie		**marie.laurent@ach.aphp.fr**	gériatrie biologie du vieillissement

Jeudi 2 Février 2017	A partir de 14h00 Salle 4051-4052	**LEBOYER Marion**		**marion.leboyer@inserm.fr**	Psychiatrie adulte
		FARDET Laurence		**laurence.fardet@aphp.fr**	Dermatologie Vénéréologie
		ROY Lydia		**roylydia2@gmail.com**	hématologie clinique
jeudi 23 Février 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**GALACTEROS Frédéric**		**frederic.galacteros@aphp.fr**	Drépanocytose investigations cliniques
		FERAY Cyrille		**cyrille.feray@aphp.fr**	Hépatologie
		BASSEZ Guillaume		**guillaume.bassez@inserm.fr**	Cytologie et histologie
Jeudi 2 Mars 2017	A partir de 14h00 Salle 4051-4052	**HENRY Chantal**		**chantal.henry@inserm.fr**	Psychiatrie adulte
		HUE Sophie		**sophie.hue@aphp.fr**	Immunologie biologique
		FERRAT Emilie		**emilie.frisouille@yahoo.fr**	Médecine générale DUERMG
Vacances d'Hiver du samedi 4 février au lundi 20 février 2017					
Jeudi 9 Mars 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**YIOU René**		**rene.yiou@aphp.fr**	Urologie
		LE CORVOISIER Philippe		**philippe.lecorvoisier@aphp.fr**	Centre d'investigation clinique
		CAEYMAEX Laurence		**laurence.caeymaex@chicreteil.fr**	Pédiatrie réanimation néonatale CHIC
Jeudi 16 Mars 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**HAIOUN Corinne**		**corinne.haioun@aphp.fr**	Unité Hémopathies Lymphoïdes
		WOLKENSTEIN Pierre		**pierre.wolkenstein@aphp.fr**	Dermatologie vénéréologie
		CASTELLANO-HEMPEL Flavia		**flavia.castellano@inserm.fr**	Immunologie biologique
Jeudi 23 Mars 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**HOUSSET Bruno**		**bruno.housset@chicreteil.fr**	Pneumologie CHIC
		ITTI Emmanuel		**emmanuel.itti@aphp.fr**	Biophysique médecine nucléaire
		LE GOUVELLO Sabine		**sabine.le-gouvello@aphp.fr**	Immunologie Biologique

Jeudi 30 Mars 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**GRIMBERT Philippe**		**philippe.grimbert@aphp.fr**	Néphrologie
		HEZODE Christophe		**christophe.hezode@aphp.fr**	Gastro-entérologie-Hépatologie
		MOLINIER-FRENKEL Valérie		**valerie.frenkel@aphp.fr**	Immunologie biologique
Jeudi 20 Avril 2017	A partir de 14h00 Salle 4051-4052	**GUELLAEN Georges**		**georges.guellaen@inserm.fr**	INSERM U955 IMRB- EQ00
		SOBHANI Iradj		**iradj.sobhani@aphp.fr**	Gastro-entérologie
		AUDUREAU Etienne		**etienne.audureau@aphp.fr**	Epidémiologie
Jeudi 27 Avril 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**HERNIGOU Philippe**		**philippe.hernigou@aphp.fr**	Chirurgie orthopédique
		GODEAU Bertrand		**bertrand.godeau@aphp.fr**	Endocrinologie
		DESVAUX-DEPREZ Dominique		**dominique.desvaux@aphp.fr**	Pathologie
Jeudi 4 Mai 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**GRACIES Jean-Michel**		**jean-michel.gracies@aphp.fr**	Rééducation fonctionnelle
		GIRAUDIER Stéphane		**stephane.giraudier@aphp.fr**	Hématologie biologique
		LE BRETON Julien		**j.le.breton.com@gmail.com**	Médecine générale- DUERMG
Vacances de Printemps du samedi 1er Avril au lundi 18 avril 2017					
Jeudi 11 Mai 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**COMPAGNON Laurence**		**laurence.compagnon@u-pec.fr**	Médecine générale DUERMG
		EPAUD Ralph		**ralph.epaud@chicreteil.fr**	Pédiatrie CHIC
		BOSC Romain		**romainbosc@gmail.com**	Chirurgie plastique
Jeudi 18 Mai 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**GASTON André**		**andre.gaston@aphp.fr**	Neuroradiologie
		RENARD Vincent		**vincent.renard@u-pec.fr**	Médecine générale - DUERMG
		ERNANDE Laura		**laura.ernande@gmail.com**	Physiologie/ Explorations fonctionnelles

	Ascencion				
Jeudi 1er Juin 2017	A partir de 14h00 Salle 4023-4024	**LUCIANI Alain**		**alain.luciani@aphp.fr**	Radiologie imagerie médicale
		DE LA TAILLE Alexandre		**adelataille@hotmail.com**	Urologie
		ROUARD Hélène		**helene.rouard@efs.sante.fr**	Thérapie cellulaire
jeudi 8 Juin 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**COSTE André**		**andre.coste@chicreteil.fr**	ORL Chirurgie cervico-faciale
		COPIE-BERGMAN Christiane		**christiane.copie@aphp.fr**	Anatomie et cytologie pathologiques
		TOUBOUL Cyril		**cyril.touboul@gmail.com**	Gynécologie obstétrique
Jeudi 15 Juin 2017	A partir de 14h00 Salle 4051-4052	**CHEVALIER Xavier**		**xavier.chevalier@aphp.fr**	Rhumatologie
		DAMY Thibaud		**thibaud.damy@aphp.fr**	Cardiologie
		PELLE Gabriel		**gabriel.pelle@aphp.fr**	Explorations fonctionnelles
jeudi 22 Juin 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**AZOULAY Daniel**		**daniel.azoulay@aphp.fr**	Chirurgie générale et digestive
		BACHOUD Anne-Catherine		**bachoud@gmail.com**	Neurologie
		DECOUSSER Jean-Winoc		**jean-winoc.decousser@wanadoo.fr**	Bactériologie- Virologie
jeudi 29 Juin 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**ADNOT Serge**		**serge.adnot@inserm.fr**	Physiologie- Explorations fonctionnelles
		ALLAIRE Eric		**eric.allaire@aphp.fr**	Chirurgie vasculaire
		AMIOT Aurélien		**aurelienamiot@gmail.com**	Gastro-entérologie
Vacances d'été du samedi 8 juillet au vendredi 1er septembre 2017					
Jeudi 7 septembre 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**CHOUAID Christos**		**christos.chouaid@chicreteil.fr**	Pneumologie
		CLAUDEPIERRE Pascal		**pascal.claudepierre@aphp.fr**	Rhumatologie
		BOYER Laurent		**laurent.boyer@aphp.fr**	Physiologie- Explorations fonctionnelles

Jeudi 14 septembre 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**BRUN-BUISSON Christian**		**christian.brun-buisson@aphp.fr**	Réanimation médicale
		AUDARD Vincent		**vincent.audard@aphp.fr**	Néphrologie
		MONGARDON Nicolas		**nmongardon@yahoo.fr**	Anesthésiologie et Réanimation
Jeudi 21 septembre 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**BECQUEMIN Jean-Pierre**		**jean-pierre.becquemin@aphp.fr**	Chirurgie vasculaire
		DELFAU LARUE Marie-Hélène		**marie-helene.delfau@aphp.fr**	Immunologie biologique
		HENEGAR Corneliu		**corneliu@henegar.info**	Endocrinologie
Jeudi 28 septembre 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**DERUMEAUX Geneviève**		**gderumeaux@gmail.com**	Physiologie-explorations fonctionnelles
		DESGRANGES Pascal		**pascal.desgranges@aphp.fr**	Chirurgie vasculaire
		PUJALS Anaïs		**anais.pujals@aphp.fr**	Biologie celluliare et cytologie pathologiques
Jeudi 05 Octobre 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**COUETIL Jean-Paul**		**Jean-paul.couetil@aphp.fr**	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
		CREANGE Alain		**alain.creange@aphp.fr**	Neurologie
		BORIES Dominique		**dominique.bories@aphp.fr**	Hématologie
Jeudi 12 octobre 2017	A partir de 14h00 Salle A. Harf	**LANG Philippe**		**philippe.lang@aphp.fr**	Néphrologie
		DHONNEUR Gilles		**gilles.dhonneur@aphp.fr**	Anesthésiologie- Réanimation
		GALLET DE SAINT AURIN Romain		**romain.gallet@yahoo.fr**	Physiologie/Cardiologie